



CBLSA

Collaboration spéciale

Moi, je renaturalise la bande riveraine pour la santé de mon lac !

Il a été démontré qu'une pelouse tondue favorisait le ruissellement de l'eau plutôt que son infiltration dans le sol. Le gazon n'est donc pas une plante qui devrait se retrouver en bordure de l'eau du lac Saint-Augustin. Pourtant, en 2017, certaines rives du lac sont toujours majoritairement composées de pelouse entretenue.

Le CBLSA a formé un comité de riverains qui se pencheront sur la formule à proposer afin de compléter les efforts déjà consentis par les riverains et la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour la renaturalisation des cinq premiers mètres des rives, en 2009-2011.

Une rive idéale est composée d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées qui sont laissés à l'état naturel et qui couvrent le sol à 100%. On ne tond pas dans la bande riveraine; on n'utilise pas non plus d'engrais, de compost ni de pesticide, comme le préconise le règlement R.A.V.Q. 359 adopté par l'Agglomération.

L'aménagement riverain peut être composé de massifs d'arbustes indigènes qui poussent à une hauteur raisonnable afin de préserver la vue sur le lac. Les arbres sont alors plantés pour encadrer la rive. Certains riverains préféreront une rive aménagée de façon plus structurée pour s'agencer avec le reste du terrain. L'important dans les deux cas, c'est de laisser la végétation à l'état naturel (sans tonte rase) de façon à ce qu'elle couvre le sol à 100% et retienne ainsi l'eau de ruissellement. D'ailleurs, les membres du comité de riverains ont pu observer ces deux modèles d'aménagement de la bande riveraine lors de leurs visites au lac Sept-Îles et au lac Sergent le 21 octobre dernier.

Rappelons que la renaturalisation des rives est un geste concret à la portée des riverains et que l'impact est positif pour le lac en autant que tous les riverains soient impliqués !

En 2018, le CBLSA continuera à accompagner les riverains afin de compléter leur bande riveraine pour qu'elle deviennent idéale.

Si vous êtes intéressé à participer à ce projet, contactez-nous au cbassin@lacsaintaugustin.com ou suivez-nous sur facebook/Lac St-Augustin.



Le comité de travail sur la renaturalisation des rives au lac Sept-îles (Isabelle, André, Robert, Nadine et Francine)